Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 21 (1973)

Rubrik: Société des amis du Musée d'art et d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société des amis du Musée d'art et d'histoire

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1972

Mesdames et Messieurs,

Notre Assemblée générale nous donne régulièrement l'occasion d'évoquer rapidement l'activité déployée par la Direction du Musée et les conservateurs au cours de l'année écoulée.

Au chapitre des expositions rappelons que durant l'été le Musée Rath accueillait les « Armes anciennes des collections suisses » et le Cabinet des estampes présentait au public des dessins japonais des XVIIIe et XIXe siècles provenant de la collection *Nathan Chaikin*, dont le catalogue à lui seul était déjà un régal.

L'exposition de *Max Bill* a été fréquentée par 4250 visiteurs enchantés de voir, pour la première fois à Genève, un ensemble aussi important des œuvres de cet artiste suisse contemporain.

A cette occasion, le Musée a fait l'acquisition d'un granit intitulé « Unité de trois volumes égaux » et a pu combler ainsi une place restée trop longtemps vide. L'évocation de cet achat nous amène à rappeler que le Cabinet des estampes s'est enrichi de quatre gravures de *Canaletto*, d'eaux-fortes de *Tiepolo*, de lithographies de *Chirico* et de *Munch*. Cette énumération lapidaire représente pourtant l'essentiel des achats effectués en 1972. Nous lisons, en effet, dans le compte rendu administratif de la Ville de Genève, que les « conservateurs se sont astreints à n'acheter que très peu de pièces, afin de permettre la constitution d'une réserve pour des acquisitions importantes ».

Un don de valeur est venu compléter la collection d'égyptologie. En effet, le gouvernement égyptien a fait don à la Confédération d'une statue colossale de la déesse *Sekhmet*. Une cérémonie officielle a marqué le dépôt, par la Confédération, de cette statue à notre Musée qui, dans le domaine de l'égyptologie, occupe une place plus qu'honorable et peut être fier d'une telle marque d'estime.

Par ailleurs, la riche couronne de nos musées s'est enrichie d'un nouveau fleuron: le Musée de l'horlogerie a ouvert ses portes au début du mois d'octobre. Ceux d'entre-vous qui ont répondu à l'invitation de votre comité pourront, comme nous, affirmer que la visite à laquelle le directeur du Musée d'art et d'histoire nous a si aimablement conviés, au lendemain de l'inauguration, a été une réussite. Remarquablement installée dans une charmante maison jouxtant le Musée d'histoire naturelle, cette importante collection a trouvé l'écrin qui lui convenait.

Il faut beaucoup de temps et de patience et tout autant d'argent pour achever une telle réalisation. C'est parce qu'il en est conscient que votre comité, ainsi qu'il l'a déjà souvent rappelé ici, souhaite que ce soit prochainement le tour des collections du Vieux-Genève d'être présentées d'une manière aussi digne. La question de la Maison Tavel, de sa restauration et de son aménagement fait donc l'objet de nos préoccupations. Nous savons que les autorités municipales s'en préoccupent aussi, mais nous formons des vœux pour que l'on dépasse le stade des projets.

Il est toujours désagréable pour un comité de se présenter devant ses membres les mains vides. Tel est pourtant le cas, puisque nous n'avons procédé à aucun achat durant l'exercice écoulé. Cela est dû, d'une part, à la modicité de nos ressources face à la hausse des cotes sur le marché des œuvres d'art et, d'autre

part, au fait que nous n'avons pas été sollicités par la direction du Musée.

Nous venons de dire que celle-ci entend suivre une politique plus restrictive en matière d'achat. Vous savez que le Musée s'attache maintenant à résoudre les nombreux problèmes qui se posent, en établissant au préalable un programme à long terme. La gestion de quelques 85 000 objets, allant de la pointe de flèche néolithique aux œuvres d'art contemporaines, n'est pas chose aisée. Or il s'accomplit en ce moment un travail de base peu spectaculaire, mais fort utile. Dans ces conditions, la direction du Musée doit pouvoir compter moins sur notre appui financier que sur notre constante compréhension, je dirais même, sur notre engagement. Monsieur *Lapaire,* qui s'en est ouvert à notre comité avec la meilleure grâce du monde, peut être assuré de notre appui. Encore faut-il que notre Société soit suffisamment forte, active et connue dans un plus large cercle. Si elle fut la marraine du Musée à son origine, elle ne doit pas faillir à sa tâche dans les années qui viennent. Le mandat de trois membres de votre comité étant échu, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir renouveler votre confiance à Messieurs *Paul Geneux, Gustave Martin* et *Jean Lullin* qui acceptent une réélection. De même, il vous appartiendra de renouveler les mandats de Messieurs *Mouron* et *Guex* comme vérificateurs des comptes. Qu'il me soit permis de remercier ces Messieurs, ainsi que les membres de votre Comité pour leur dévouement et leur activité.

Après avoir entendu ces rapports statutaires, vous aurez le plaisir, Mesdames et Messieurs, d'entendre Monsieur *Jean-Pierre Babelon,* ancien élève de l'Ecole des Chartes, où il a acquis cette formation d'historien inestimable que seule elle peut dispenser. Puis, ancien élève de l'Ecole du Louvre, Monsieur *Babelon* est devenu historien d'art. Les nombreuses publications que Monsieur *Babelon* a signées portent la marque de cette double expérience et d'une grande science. Paris, le vieux Paris, dont il a fait sa spécialité, n'a pas de secret pour lui. En sa qualité de conservateur du Musée de l'histoire de France aux Archives nationales, il organise avec un goût très sûr de nombreuses expositions, dont la dernière en date a été celle consacrée à *Coligny* à l'occasion de l'anniversaire de la Saint-Barthélémy. Pour diverses raisons, cette exposition n'a pu être présentée à Genève et, il nous a paru bon de demander à Monsieur *Babelon* de venir en personne nous présenter le sujet qu'il connaît si bien, le Paris des Guerres de religions. Je le remercie d'avoir accepté notre invitation de si bonne grâce et lui cède la parole.

François Naef
Président

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1972

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de notre société pour l'exercice 1972.

Nos revenus ont atteint 12 583 fr. 70 contre 11 190 fr. 45 l'an dernier et se répartissent comme suit:

Revenus des titres:	Fr. 9.629.50
Cotisations des membres:	2.954.20
Total	12.583.70

Les dépenses ont été de 3 226 fr. 20.

La valeur totale de nos actifs s'élève à 245 984 fr. 25 alors qu'elle était de 236 998 fr. 75 à fin 1971. Les objets achetés ou reçus en dons depuis la constitution de notre société représentent une valeur de 500 806 fr. 85.

Aucune acquisition n'a été faite en 1972.

Genève, le 24 mai 1973.

Le trésorier:
Jacques Darier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1972

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes au 31 décembre 1972.

Nous avons pointé les soldes du grand-livre avec ceux du bilan et du compte de profits et pertes qui vous sont soumis et constaté leur parfaite concordance. Nous vous engageons donc à accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et à donner décharge à votre comité de sa gestion pour l'année écoulée.

Genève, le 24 mai 1973.

Les vérificateurs des comptes:
Edouard Mouron et Georges Gay